

Université de Tartu
Collège des langues et cultures étrangères
Département d'études romanes

Eveli Permanson
Mémoire de licence

Formation discursive d'une éthique animale.
L'association L214 Éthique & Animaux pour la fermeture des abattoirs en
France.

Sous la direction de Marge Käsper

Tartu 2019

Table des matières

Introduction	3
1. Les composants de la campagne	7
1.1 La marche, ses actions et ses actants	7
1.2 Les slogans de la marche	9
1.3 Les vidéos comme témoignage	11
2. Les abattoirs en question. Le pouvoir des mots.....	15
2.1 Sensibilisation sur les conditions dans les abattoirs pour rendre compte de la réalité	15
2.2 Évocation de l’histoire humaine pour démontrer l’impact négatif.....	16
2.3 Le débat nourri par l'opposition des bouchers	18
3. Des animaux comme objets de discours aux animaux comme co-sujets.....	20
3.1 Dissémination de la réflexion sur la place des animaux dans la société	20
3.2 Introduire et légitimer une nouvelle manière de voir les animaux.....	21
3.3 Comment vivre ensemble ?.....	23
Conclusion.....	26
Bibliographie	29
Corpus	30
Resümee	32

Introduction

Dans le cadre d'une campagne mondiale, Paris est l'une des villes où chaque année des militants se rassemblent début juin pour la marche en faveur de la fermeture des abattoirs. En France, cet événement assez controversé est organisé par l'association L214 Éthique & Animaux à partir de 2012. Les médias étant un moyen de sensibiliser le public au sujet du bien-être animal, sa présentation dans les médias joue un rôle crucial dans la réalisation de l'objectif à atteindre. En effet, l'accomplissement des objectifs de la campagne dépend de la rhétorique choisie et des nominations employées. Ce mémoire a pour but de décrire comment cela se joue.

Le sujet des droits des animaux est devenu de plus en plus important dans la société au cours des dernières années. Comme les animaux sont toujours utilisés aujourd'hui dans la production industrielle de masse, ce qui soulève des questions éthiques, les attitudes envers les pratiques liées à celle-ci méritent d'être examinées. La campagne pour la fermeture des abattoirs est particulièrement intéressante dans la mesure où cette initiative montre que la société a évolué dans une direction où il est possible de créer un mouvement qui remet en question les choses qui ont été longtemps considérées comme normales en ce qui concerne les animaux mais ne doivent pas forcément l'être dans une perspective renouvelée. Cette étude est alors nécessaire étant donné qu'il s'agit d'un discours qui indique une nouvelle direction dans la société et qui vise à défendre ceux qui ne peuvent pas parler pour eux-mêmes.

Le cadre général pour l'analyse est fourni par la théorie des « formations discursives » de Michel Foucault. Dans son œuvre *L'Archéologie du savoir* (1969), il montre que l'unité de discours est constituée par des relations entre des énoncés qui font référence au même objet. La combinaison d'énoncés fournit une légitimité aux nouveaux objets qui apparaissent pendant une certaine période et se transforment de manière constante selon cette légitimité. Dans ce mémoire, l'objet en formation discursive est ce que Jean-Baptiste Jeangène Vilmer (2011) a nommé *éthique animale*, notion qui apparaît dans l'espace médiatique entre autres par le moyen de promotion et de provocation de l'association L214. Le but des militants pour les droits des animaux est en effet de provoquer un débat public sur le bien-être des animaux et d'évoquer un changement dans la pensée à travers

ce débat, de « légitimer » ce type de pensée ou du moins d'en faire parler comme d'un sujet légitime. Le discours de l'éthique animale se compose en fait de discours variés composés de groupes d'énoncés avec le même objet dont l'un est la marche pour la fermeture des abattoirs. Selon Foucault, il faut caractériser la coexistence des énoncés différents, leur distribution, leur interdépendance et leur transformation. Dans ce mémoire, on va donc caractériser un secteur de ces discours en transformation, à savoir la couverture médiatique de la marche en question.

La réalisation de l'objectif de la fermeture des abattoirs nécessite d'abord la propagation du sujet de l'éthique animale dans la société. Afin de découvrir la fonction d'énoncés dans le cadre d'une stratégie pour un changement social par la transformation de la mentalité à travers les médias, il est nécessaire de systématiser les énoncés dispersés et expliquer les liens entre les différents éléments.

Le corpus de ce mémoire se constitue de l'ensemble des articles auxquels la référence est faite dans la section de la revue de presse sur le site internet de l'association L214. Ce site a rassemblé des liens vers des articles sur l'événement de la marche pour la fermeture des abattoirs en 2014, en 2016 et en 2017. Le choix de ce corpus repose sur la nécessité d'une délimitation du matériel d'étude, parce que cette campagne comprend également de plus petites manifestations, des vidéos filmées dans les abattoirs et le débat public général sur ce sujet. Bien que ce choix d'articles représente sans doute une image que l'organisation veut se donner d'elle-même, une recherche en dehors de cet ensemble a conduit en général à des articles qui ont également été mentionnés sur le site de L214. Le choix d'articles représenté sur le site semble donc ne pas être trop subjectif. De plus, on y trouve également des articles présentant des points de vue opposés à la campagne. Dans tous les cas, même des opinions contre la fermeture des abattoirs peuvent servir l'intérêt de L214 comme moyen de faire discuter les gens sur le sujet. De toute manière, la représentation de l'organisation sera prise en compte dans la recherche. Pour comprendre ses façons de se donner une image, sa présentation sur son site (dans la rubrique « Qui sommes-nous ? ») est également incluse dans le corpus.

En prêtant attention d'abord aux sources des articles, il est apparent que la couverture de la marche pour la fermeture des abattoirs s'étend de sources plus alternatives à celles du

grand public au fil des années : par exemple la revue de presse de l'année 2014 comprend *Les Inrocks*, un journal plutôt alternatif, tandis que celle de 2016 et 2017 comprend les grands quotidiens *Le Figaro*, *La Croix* et *France TV Info*. Comme on trouve peu de matériel en 2014, la plupart des articles étudiés sont plus récents. L'objectif est d'analyser les tonalités et les transformations dans la couverture médiatique et les différents éléments donnant matière à ces couvertures et faisant ainsi toujours surgir le sujet d'éthique animal parmi d'autres discours dans la société. À mesure que le sujet est se propage, la façon dont il est présenté dans la presse évolue également. Dans les articles antérieurs il y a simplement une explication du végétarisme avec peu de mention des abattoirs, alors que les articles ultérieurs traitent surtout de la fermeture des abattoirs. Un changement d'intensité d'expression est également visible : de mots plutôt descriptifs à ceux qui évoquent des émotions.

Dans l'étude qui suit, les énoncés dans les articles sont analysés en fonction de leur rôle dans la réalisation des objectifs réels de l'association L214, tels qu'ils sont présentés par l'association elle-même. L'objectif le plus concret de l'association étant la fermeture des abattoirs, L214 indique sur son site comme ses objectifs de lutte trois activités essentielles : 1) rendre compte de la réalité des pratiques les plus répandues, 2) démontrer l'impact négatif de la consommation de produits animaux et 3) nourrir le débat public sur la condition animale. Ce mémoire se concentre sur les façons de *faire parler* dans la réalisation de ces objectifs. Les sujets à étudier dans ce processus de transformation des discours se divisent en trois catégories principales selon le caractère de leur nomination. La première comprend les moyens des militants pour atteindre leurs objectifs. Ceux-ci sont la manifestation elle-même, les slogans utilisés dans les manifestations et les vidéos filmées dans certains abattoirs et distribuées en ligne par L214. La deuxième concerne la représentation des animaux, telle qu'elle est décrite par les militants et reportée par les journaux : l'état et le statut actuel des animaux et comment ils devraient être vus. La troisième catégorie couvre le rôle des humains dans la situation, celui de manifestants et de l'association dans son ensemble aussi bien que celui de leurs adversaires.

Ce mémoire se compose alors de trois parties. La première partie traite des moyens utilisés dans la campagne. Cela comprend la présentation de la marche comme événement,

l'analyse de ses slogans et des vidéos sur des abattoirs évoqués dans la presse comme outils de lutte de la campagne. La deuxième partie concerne plus précisément la description des abattoirs. Le pouvoir argumentatif des mots et des dires de la presse est montré en tenant compte des trois objectifs principaux de l'association L214. Dans un premier lieu, le public est informé des conditions dans les abattoirs. Puis, une image négative est dépeinte de ces établissements. Enfin, pour montrer la pluralité des voix dans la polémique, on se concentre sur le commentaire des bouchers qui défendent la réputation de leur industrie. La troisième partie porte sur la discussion des attitudes humaines envers les animaux et sur le statut à attribuer aux animaux dans les discours. De la dissémination du sujet on passe à la façon dont les manifestants voudraient que les gens voient les animaux, et aux difficultés présentées par la lutte pour relever le statut des animaux dans la société où nous vivons.

1. Les composantes de la campagne

Comment se décrit une campagne au niveau de ses composantes d'action ? L'élément central et la partie la plus notable de la campagne pour la fermeture des abattoirs est sans doute la marche avec son déroulement et ses slogans. D'autre part, cet événement est également accompagné de vidéos sur ce qui se passe dans les abattoirs, ce qui peut se décrire comme un moyen préparatif pour les slogans portés ou scandés lors de la marche. Les trois sujets principaux concernant cette campagne ayant été couverts par la presse sont alors l'ampleur de la marche, les slogans qui y sont employés et les vidéos des abattoirs.

1.1 La marche, ses actions et ses actants

La marche pour la fermeture des abattoirs se passe à Paris et ses participants sont des adhérents de l'association de défense des animaux L214 Éthique & Animaux. Selon le reportage du *Figaro* en 2016, elle part de la place de la République, se dirige vers Beaubourg et revient au point de départ. La place sert de base à ce qu'on pourrait appeler des méthodes de sensibilisation supplémentaires, telles que la projection de vidéos d'abattoirs ou l'offre de collations végétaliennes.

Biscuits vegan, **masques de réalité virtuelle pour plonger à 360 degrés dans un abattoir de porcs**, radio « **paroles d'animaux** », la manifestation qui accueille un « **village vegan** » **sur la place de la République**, doit permettre aux militants anti-viande de « prendre des forces », selon l'expression utilisée par la co-fondatrice de l'association Brigitte Gothière. D'après la L214, **3600 personnes** ont répondu présentes à l'événement. (*L'OBS*, le 10 juin 2017)

L'événement comprend des images vives d'un abattoir, sous la forme de réalité virtuelle. On ne précise pas le sens de la « radio "paroles d'animaux" », mais cela est probablement une façon de faire entendre la voix des animaux, littéralement ou symboliquement. Il y a aussi un « village vegan » qui encourage les gens à faire des choix alimentaires respectueux des animaux. Combien sont les participants ?

L214, qui défend le statut des animaux comme êtres sensibles, appelait à une marche contre les abattoirs, dans Paris, ce samedi 4 juin. « Selon la police, nous étions entre 2000 et 2500. **Nous pensons avoir été au moins 2500** », précise l'association. (*Paris Dépêches*, Fabrice Bluszez, le 6 juin 2016)

Par rapport à l'année 2016 où l'on comptait 2500 participants, plus d'un millier de personnes ont rejoint la marche, qui est passé à 3600 manifestants en 2017. La portée de cette action s'étend également à d'autres pays où les organisations de défense des droits des animaux suivent l'exemple de L214. Les articles de 2016 soulignent l'ampleur du mouvement contre les abattoirs qui a atteint un niveau mondial. En 2012, l'année de son démarrage, la marche pour la fermeture des abattoirs a eu lieu à Paris et à Toulouse. Comme il est écrit dans les citations ci-dessous, ces manifestations sont maintenant organisées partout dans le monde.

D'autres marches similaires dans le monde ont lieu samedi à **Kyoto et Sydney**, et d'autres villes comme **Los Angeles ou Buenos Aires** suivront le pas le samedi suivant, avec **des rassemblements de ce type dans le monde entier** jusqu'à la fin de l'année. (*Sud Ouest*, AFP, le 4 juin 2016)

Il est temps qu'**une prise de conscience collective** ait lieu. (*Paris Match*, AFP, le 4 juin 2016)

La protection des animaux y compris dans les abattoirs est devenue **une cause mondiale**. (*Paris Dépêches*, Fabrice Bluszez, le 6 juin 2016)

Le mouvement des droits des animaux en expansion, « des marches similaires » et « des rassemblements de ce type » ont lieu sur presque tous les autres continents. On s'assure de faire ressortir la diversité de lieux en mentionnant quatre villes, chacune d'une partie du monde différente : Kyoto en Asie, Sydney en Océanie, Los Angeles en Amérique du Nord et Buenos Aires en Amérique du Sud. Ces événements sont décrits comme faisant partie d'une tentative unifiée, d'« une cause mondiale », qui devrait aboutir à « une prise de conscience collective ». Cette dernière notion est par ailleurs décrite aussi par Foucault (1969 : 32) en ces termes :

Telles encore les notions de « mentalité » ou d'« esprit » qui permettent d'établir entre les phénomènes simultanés ou successifs d'une époque donnée une communauté de sens, des liens symboliques, un jeu de ressemblance et de miroir – ou qui font surgir comme principe d'unité et d'explication la souveraineté d'une conscience collective¹.

¹ Nous soulignons

1.2 Les slogans de la marche

En observant les slogans de différentes années, tels qu'ils sont présentés dans la presse, leur évolution devient visible. Comme il n'y a aucune mention de slogans en 2014, leur développement peut être décrit en comparant ceux de 2016 et 2017 qui diffèrent clairement en degré de provocation.

Les slogans utilisés en 2016 sont plus modestes que ceux de 2017. Ils ne sont pas choquants ou forts dans leur choix de mots. Cette simplicité dans la manière d'expression peut être dû à un manque de nécessité ou de possibilité d'utiliser des mots plus forts. Il semble que leur objectif principal est seulement d'attirer l'attention générale sur la question de l'abattage des animaux et de la consommation de la viande et d'inviter les gens à en prendre conscience (« ouvrons les yeux sur... ») et à modifier en conséquence leurs habitudes (« si vous arrêtez d'acheter... »).

Au son des tambours et avec des slogans simples « **ouvrons les yeux sur les abattoirs** » ou « **si vous arrêtez d'acheter, ils arrêteront de tuer** ». (*Paris Dépêches*, Fabrice Bluszez, le 6 juin 2016)

L'un des objectifs de l'association étant de rendre compte de la réalité des pratiques liées à l'utilisation d'animaux pour la nourriture, le premier des slogans suggère d'une manière directe de prendre conscience de la situation. L'autre porte sur la demande d'« arrêter d'acheter », une revendication qui est également mentionnée dans la présentation de l'association L214. D'une manière assez sévère, ce slogan lie cependant directement la consommation de la viande à l'acte de « tuer ».

Sur des dizaines de pancartes, on pouvait lire : « si vous arrêtez d'acheter, ils arrêteront de tuer », « **fermons les abattoirs** » ou encore « **ouvrons les yeux sur l'élevage** », dans le cortège qui s'est réuni place de la République, avant de marcher dans les rues avoisinantes. (*Le Point*, AFP, le 4 juin 2016)

Le deuxième slogan qui sert le grand objectif de la campagne de fermer les abattoirs est présenté vraiment dans les mots les plus simples possibles. Quant au dernier, en plus d'être une partie de l'objectif de rendre compte de la réalité, dans le contexte de la campagne qui ne concerne que les abattoirs la mention de l'élevage fait référence au domaine d'intérêt plus large de l'association. Bien entendu, l'élevage d'animaux est un prérequis de

l'existence d'abattoirs, mais en fait, L214 lutte contre toutes les façons d'utiliser les animaux pour la nourriture.

En 2017, tous les slogans sont directement orientés vers le but réel de la fermeture des abattoirs. La dissémination plus large du sujet permet l'utilisation de mots plus audacieux. Donc, les slogans deviennent un peu choquants.

« Les manifestants se sont **habillés en rouge** pour, disent-ils « que **cesse de couler le sang** des animaux ». Aux cris de « fermons les abattoirs, ouvrons les consciences » ou « **stoppons le carnage, le sang a assez coulé, justice pour les animaux** », ils ont commencé à défiler à 14 heures depuis la place de la République. » (*L'OBS*, le 10 juin 2017)

La mention du sang et du carnage (une action sanglante) correspond aux actions symboliques des manifestants, surtout le port de t-shirts rouges, à cause duquel la manifestation est décrite dans deux articles comme « couleur viande ». Comme le dit Maingueneau (2000 : 150), le slogan est pris dans un flux d'autres signes, le slogan étant un des constituants d'un discours aux multiples dimensions.

Dans son mémoire de licence, Arnis Käsper (2017 : 10) montre que l'un des moyens pour la formation d'un slogan efficace est l'antithèse, une figure de construction qui utilise deux choses, deux pensées ou figures de styles opposées pour créer une nouvelle idée et souligner ainsi le contraste ou opposition. « L'antithèse met en contraste deux termes opposés placés sur un même axe sémantique et disposés dans des constructions parallèles » (Charadeau, Maingueneau 2002 : 50-51). Le slogan « fermons les abattoirs, ouvrons les consciences » maintient le contraste entre « fermer » et « ouvrir » qui est également apparu avant, mais liés ensemble ils créent encore une opposition, celle entre les abattoirs et les consciences. De plus, l'expression « ouvrons les yeux », utilisé en 2016, est remplacée par « ouvrons les consciences », signifiant le passage de la tentative d'informer le public à l'étape suivante qui est l'effort pour amener les gens à prendre la décision consciente de changer la situation.

Une autre nouvelle notion dans les slogans de 2017 est la « justice pour les animaux ». La justice est définie dans le Dictionnaire de l'Académie française comme un principe par lequel on reconnaît ce qui est juste et conforme au droit. C'est notamment la conformité

avec le droit sur lequel l'association L214 s'appuie dans son activité, son nom faisant référence à l'article L214 du code rural qui, selon l'association, n'a pas été sérieusement pris en compte. L'apparition du terme « justice » est un signe que le sujet avance vers une légitimation dans le cadre du processus de formation discursive d'éthique animale.

Les slogans de 2017 sont plus provocants à cause des nominations choisies, pour former des images plus marquantes. Si les mots dans les slogans de 2016 sont plutôt descriptifs pour signaler des éléments à considérer « les yeux », « les abattoirs » et « l'élevage », ceux de 2017 sont déjà plus impressionnants d'une part par leur expressivité : « le sang », « le carnage » et, d'autre part, étant plus avancés dans l'indication des objectifs à atteindre : « les consciences », « la justice ».

1.3 Les vidéos comme témoignage

Les vidéos sur des abattoirs diffusées en ligne et présentées lors de la manifestation servent à prouver que les animaux sont maltraités. Par conséquent, les gens ont commencé à réfléchir à s'il est en effet nécessaire de manger de la viande. La réaction des opposants de la campagne est de remettre en question la validité de ces vidéos.

1) Rendre compte de la réalité en diffusant des vidéos

Comme écrit dans la partie précédente, L214 utilise des vidéos pour montrer au public les conditions des abattoirs dans l'intention de rendre compte de la réalité sur les pratiques d'abattage. En 2016, la presse évoque et met en avant principalement le contenu inattendu de ces vidéos qui révèlent la maltraitance des animaux. Il y a des mentions à ce sujet dans chaque article et elles incluent les mêmes éléments : la diffusion des vidéos par L214, la nature choquante de ces vidéos et la maltraitance filmée. Cette méthode d'agir contre les abattoirs est la raison principale pour laquelle l'association attire l'attention du public.

L'association a multiplié **la divulgation d'images choquantes** tournées dans des abattoirs et **montrant des animaux maltraités**. (*Sud Ouest*, AFP, le 4 juin 2016)

Cette association est connue du grand public pour avoir publié sur son site internet **trois vidéos chocs** dans des abattoirs français depuis un an. Tournées en conditions cachées, **elles**

ont montré des actes de cruauté commis sur des animaux de boucherie. (*Le Figaro*, Eric de la Chesnais, le 4 juin 2016)

L'onde de choc suscitée par ces vidéos s'est répercutée au plus haut niveau de la représentation nationale. (*Le Figaro*, Eric de la Chesnais, le 4 juin 2016)

Le but de ces vidéos étant la révélation de la situation dans les abattoirs, leurs descriptions dans la presse utilisent en effet les mots « divulgation » et « montrer », bien en rapport donc avec l'objectif de l'association de rendre compte de la réalité des pratiques dans les abattoirs. À ce moment-là, lors de la marche en 2016, cet aspect-là du matériel publié par L214 intéresse le plus les médias. Cette révélation est décrite comme provoquant des réactions de choc parmi le public. Par exemple, les journalistes mentionnent des « images choquantes », « trois vidéos chocs » et « l'onde de choc ». La raison du « choc » sont « des animaux maltraités » et « des actes de cruauté » vus dans les vidéos. Publiés en ligne, les articles incluent généralement une de ces vidéos. Jocelyne Arquembourg (2010 : 184) explique l'importance des images pour révéler quelque chose qui a été caché :

La révélation médiatique se fait notamment en montrant l'image de ce qu'elle révèle. Elle ne se contente pas de dire : « cela existe quelque part » sur le mode constatif, mais « en montrant ces images, je le dévoile, car tant que cela était caché, cela n'avait pas d'existence publique. L'existence publique en tant qu'objet de préoccupation commune pour une communauté d'action, est alors autre chose que l'existence « quelque part ».

Les mauvais traitements infligés aux animaux dans les abattoirs ont ainsi une « existence publique » grâce aux vidéos diffusées par L214.

2) Démontrer l'impact négatif pour changer le rapport à l'alimentation

L'année suivante, on continue à parler de la diffusion des vidéos, en particulier de la plus récente qui montre des cochons gazés. De plus, il y a une discussion sur l'impact de ces images. Dans une interview avec la présidente de l'Observatoire société et consommation Nathalie Damery, la question du « comportement des consommateurs » est posée. Selon elle, leur comportement est en train de changer grâce aux vidéos.

L'association, **grâce à des vidéos choquantes**, dénonce l'enfer des abattoirs. La dernière en date, publiée il y a deux jours, apporte la preuve de **la maltraitance des cochons**, lentement gazés dans un abattoir des Yvelines. (*Soir 3*, le 11 juin 2017)

Ses vidéos « choc » sur les pratiques dans certains élevages et abattoirs **« suscitent une très forte empathie »** dans l'opinion publique, explique sur franceinfo Nathalie Damery, présidente de l'Observatoire société et consommation. (*France TV Info*, le 10 juin 2017)

On est face à des personnes en France qui passent **de la notion de « bien se nourrir » à celle de « mieux se nourrir »**. Donc, tout ce qui va impacter cette dernière notion, comme **les vidéos sur la maltraitance animale** ou les scandales alimentaires, fait que les Français sont de plus en plus méfiants, ils sont en **manque de traçabilité**. Ils vont donc développer un nouveau rapport à alimentation que nous appelons **« l'éthique alimentaire »**. (*France TV Info*, le 10 juin 2017)

À côté des mots « choc » et « maltraitance » qui sont fréquents dans les médias quand on parle d'images publiées par L214, de nouvelles notions apparaissent. Comme le demandait le slogan « Ouvrons les consciences... » pendant la marche pour la fermeture des abattoirs, il y a eu une croissance de « l'empathie » parmi les gens. Cette empathie motive les consommateurs à changer leurs attitudes et leurs habitudes en matière d'alimentation, les amenant vers « la notion de mieux se nourrir » qui exige également une « traçabilité » de produits carnés. Nathalie Damery, la présidente de l'Observatoire société et consommation, voit dans ce contexte la formation d'une « éthique alimentaire ». Ce nouveau type d'éthique est en fait crucial dans la formation du discours de l'éthique animale observée dans ce mémoire. En diffusant ses vidéos, L214 évoque les émotions négatives des gens et les conduit à reconsidérer les méthodes de production de viande. Dans cette mesure, L214 réussit donc dans son objectif de démontrer l'impact négatif de la consommation de ces produits.

3) Nourrir le débat par des méthodes controversées

Les vidéos d'abattage créent une polémique, mais le débat public sur ce sujet ne porte pas exactement sur la condition des animaux. Les journalistes et les opposants ne peuvent pas réfuter la violence qui est déjà révélée en images. Or, ils soulignent le fait que les vidéos ont été filmées illégalement.

À l'appel de l'association de défense des animaux L214, qui multiplie **les vidéos filmées clandestinement** pour dénoncer la maltraitance animale, les militants anti-viande ont demandé à « stopper le carnage » et à rendre « justice aux animaux ». (*Huffington Post*, Pierre Tremblay, le 10 juin 2017)

Yves-Marie le Bourdonnec : L214 est un mouvement extrémiste qui utilise **des procédés malhonnêtes** pour véhiculer leurs idées en montrant des images d'abattage. Forcément, voir un animal abattu ce n'est pas beau à voir. C'est très facile de montrer **des images volées et de les manipuler**. (*France TV Info*, le 10 juin 2017)

Sebastien Arzac et un autre militant de L214 seront jugés lundi pour s'être introduits en décembre dans l'abattoir de Houdan ... Les deux hommes comparaitront pour « **violation de domicile** » et « **tentative d'atteinte à la vie privée par fixation, enregistrement ou transmission d'images** ». (*BFM TV*, AFP, le 10 juin 2017)

Afin de révéler quelque chose auquel le public n'est pas autorisé à accéder sans préavis, les militants ont dû inévitablement recourir à des mesures secrètes. Donc, signaler que les vidéos ont été filmées « clandestinement » n'est pas nécessairement un argument contre L214. En fait, cela peut donner l'impression que l'industrie de la viande a quelque chose à cacher. Naturellement, dans l'opinion du boucher Yves-Marie le Bourdonnec, l'illégalité ne peut pas être justifiée. Il doute même de l'authenticité des images. Selon lui ces militants sont les moins éthiques dans la situation, parce que leurs méthodes sont « malhonnêtes » et leurs vidéos « volées ». La diffusion des vidéos a été essentielle pour faire parler de la souffrance animale, bien que cela ait des conséquences graves pour certains militants, parce que, légalement, leur activité est considérée comme une « violation ». L'objectif de L214 étant de nourrir le débat public sur la condition animale, le débat sur les vidéos a pris une autre direction, mais l'association a certainement suscité une réaction du public.

2. Les abattoirs en question. Le pouvoir des mots.

En gardant à l'esprit les intentions de la campagne pour la fermeture des abattoirs, L214 décrit les abattoirs de manière négative, ce qui commence par attirer l'attention sur les mauvais traitements infligés aux animaux. Toutefois, les descriptions finissent par prendre la forme d'accusations contestables faisant apparaître des autres opinions sur ce sujet. Par conséquent, cette question est discutée par différentes voix dans les médias.

2.1 Sensibilisation sur les conditions dans les abattoirs pour rendre compte de la réalité

Dans les articles de 2016, les opinions sur des abattoirs restent principalement unilatérales. On parle beaucoup de la nécessité de les fermer, l'abattage étant l'une des « pratiques qui causent les plus grands torts aux animaux ». Les efforts des militants de mettre fin à cette pratique sont soutenus par la preuve de la cruauté envers les animaux, fournie sous la forme de vidéos rendues publiques par L214. Les journalistes rendent compte de cette matière « choquante » qui cause déjà des problèmes pour certains abattoirs.

L'association a multiplié la divulgation d'images choquantes tournées dans des abattoirs et montrant **des animaux maltraités**, et a poussé parfois à la fermeture de plusieurs **établissements**. Ont ainsi été épinglés l'abattoir municipal d'Alès (Gard) en octobre, celui certifié bio du Vigan (Gard) en février, et celui de Mauléon-Licharre (Pyrénées-Atlantiques) en mars montrant **des animaux visiblement mal étourdis et brutalisés, des moutons saignés alors qu'ils présentaient encore des signes de conscience, un agneau écartelé vivant**. Une dernière vidéo a dénoncé les conditions d'élevage de poules pondeuses dans l'Ain. (*Le Parisien*, le 4 juin 2016)

La description de la maltraitance est assez spécifique en informant le lecteur des animaux étant « brutalisés » « saignés » et « écartelé », mais l'attitude envers les abattoirs est toujours polie. Ils sont simplement appelés (par les auteurs des articles) des « établissements » et leurs descriptions sont limitées au contenu des vidéos. Néanmoins, afin d'atteindre son objectif de la fermeture de tous les abattoirs, L214 utilise à ce-moment-là seulement quelques exemples de maltraitance pour décrire la situation générale, ce qui pourrait être une raison suffisante pour faire surgir des objections, voire un désaccord dans la couverture médiatique de ces témoignages.

Bien que la souffrance des animaux soit soulignée en parlant de la mise à mort des animaux, elle n'est pas directement comparée à la souffrance des humains, sauf pour une citation d'un manifestant qui évoque « l'esclavage et l'exploitation des animaux ». L'accent est plutôt mis sur la révélation de ce qui se passe dans les abattoirs et sur le problème de l'abattage en général, dans l'objectif de rendre compte de la réalité. Par ailleurs, on désapprouve l'abattage d'animaux pour des raisons culturelles.

Une commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie a été mise en place à l'Assemblée nationale. ... Outre les responsables d'associations de bien-être animal, de l'interprofession de la viande ou des autorités sanitaires du ministère de l'Agriculture, des philosophes et des responsables religieux pour aborder **la question sensible de l'abattage rituel** ont ou seront auditionnées. (*Le Figaro*, Eric de la Chesnais, le 4 juin 2016)

L214 a un agenda d'actions diverses, de l'organisation d'un bus pour aller manifester à Madrid (Espagne) **contre la corrida** jusqu'à la création d'une Vegan Place à Paris le 7 mai. (*Paris Dépêches*, Fabrice Bluszez, le 10 avril 2016)

L'association L214 prend des mesures contre de nombreuses manières d'utiliser les animaux par les humains et cela inclut également la lutte contre les anciennes traditions telles que l'abattage rituel et la corrida. La question de traitement éthique des animaux est devenue suffisamment importante pour être discutée au niveau politique.

2.2 Évocation de l'histoire humaine pour démontrer l'impact négatif

Comme les défenseurs des droits des animaux décrivent les abattoirs comme des lieux de torture et condamnent les personnes travaillant dans l'industrie de la viande, l'année suivante, une forte opposition à L214 est apparue dans la presse.

La production de viande à l'échelle industrielle implique l'abattage d'animaux en grand nombre, ce qui est justifié en général par le fait qu'il est simplement normal de traiter certains animaux de cette façon. Pour faire face à cette opinion, l'abattage d'animaux pour la viande est comparé par les représentants de L214 aux souffrances injustes des humains afin d'offrir une perspective extérieure à la situation. Les militants utilisent des termes

historiques et juridiques pour rappeler aux gens que si les êtres humains étaient dans des abattoirs, ce serait un crime.

Comme vous pouvez le voir dans la vidéo en tête d'article, les animalistes rencontrés n'hésitent pas à comparer les abattoirs à des « **camps de concentration** », la consommation de viande à un « **meurtre** » et la production animale à l'« **Holocauste** » ou un « **génocide** ». (*Huffington Post*, Pierre Tremblay, le 11 juin 2017)

De nombreux manifestants n'ont pas hésité à crier « **assassin** » face au jeune boucher et à associer la consommation de viande au **meurtre**. (*Huffington Post*, Pierre Tremblay, le 10 juin 2017)

L'association, grâce à des vidéos choquantes, dénonce **l'enfer des abattoirs**. (*Soir 3*, le 11 juin 2017)

Peut-on utiliser des termes juridiques généralement réservés aux humains (« **meurtre** ») ou des références à **des épisodes particulièrement douloureux de l'histoire de l'humanité** (« **Holocauste** ») pour dénoncer l'industrie et la consommation de viande ? (*Huffington Post*, Pierre Tremblay, le 11 juin 2017)

Comme le montrent ces extraits, les militants pensent notamment que la situation des animaux dans les abattoirs est similaire à celle des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, moment grave dans l'Histoire qui impliquait aussi de tuer en grand nombre des êtres vivants appartenant à un certain groupe. Donc, ces références à « l'Holocauste », de « camps de concentration » et de « génocide » servent d'arguments afin d'offrir un parallèle au traitement injuste des animaux. À leur avis, la mise à mort d'animaux ne devrait pas être autorisée du tout et ils y voient un « meurtre », les ouvriers de l'industrie de la viande étant des « assassins ». Comme ce sont des accusations audacieuses, les journalistes les ont mis à distance en utilisant des guillemets autour des mots « meurtre » et « Holocauste » et en soulignant que ce sont les manifestant qui « n'hésitent pas à » employer tels mots. Ils invitent également le lecteur à réfléchir à la pertinence de telles déclarations en posant la question « Peut-on utiliser ... ». Pour présenter leur point de vue sur l'abattage, les défenseurs des droits des animaux utilisent directement l'influence de la nomination en établissant un parallèle entre la souffrance humaine et la souffrance animale. Comme décrit ci-dessus, toutefois, le choix de ces références est contestable.

2.3 Le débat nourri par l'opposition des bouchers

Sophie Moirand (2006 : 18) écrit :

Ce ne sont pas les interlocuteurs qui interagissent directement dans la presse, mais les textes, les énoncés, les mots eux-mêmes, les titres, les photos, les dessins de presse, avec les discours qu'ils transportent, ceux qu'ils anticipent et ceux qu'ils rencontrent sur l'aire de la page... Les discours des médias sont essentiellement des discours « médiateurs » d'autres discours.

L'utilisation de méthodes plus radicales est remise en question et cela conduit à une discussion où les deux côtés sont représentés. Cela fait partie de la responsabilité des journalistes comme médiateurs dans la couverture des événements et des discours qu'ils représentent. Comme les entreprises des bouchers sont dans la ville, ce sont notamment eux qui sont blâmés lors des manifestations de sorte qu'ils sont conduits à défendre la réputation des abattoirs ou d'eux-mêmes dans la presse qui leur donne la voix dans le débat.

Une des façons de le faire est de dire que les mauvais traitements sont des cas isolés qui ne peuvent pas être utilisés pour décrire la situation générale. L'autre consiste à se distancer du travail d'abattage parce qu'il n'est pas fait par les bouchers. Dans tous les cas, l'importance est donnée à la manière dont l'abattage est effectué. L'intention des bouchers est de garder la souffrance des animaux au minimum. Ils disent que les conditions dans les abattoirs sont vraiment bonnes ou qu'ils ne sont pas responsables des mauvaises conditions.

Il y a eu **des dérives**, c'est vrai, mais elles ne sont l'image de ce qu'est l'abattage en France. Les grands abattoirs français sont de grande qualité. Ce sont **des cliniques** ou les animaux sont **abattus de façon très efficace**. (*France TV Info*, le 10 juin 2017)

« Ça nous fait du mal, parce que c'est pas nous qui le méritons. **L'abattage sanglant et répugnant**... On ne travaille pas comme ça », s'est justifié Joseph, qui reconnaît qu'il faut « **améliorer** » les **méthodes** de production animale. (*Huffington Post*, Pierre Tremblay, le 10 juin 2017)

Le premier boucher cité défend l'ensemble de l'industrie de la viande. Selon lui, les animaux ne sont pas traités cruellement dans les abattoirs parce que les procédures y sont bien effectuées. Il les appelle même des « cliniques » et mentionne l'importance de la

« façon très efficace » de tuer les animaux. Les abattoirs qui ne répondent pas à cette norme sont des « dérives ». Il a bien réfléchi à son choix de mots, vu que les abattoirs et les cliniques ne sont pas forcément similaires et que « dérive » est un mot plutôt utilisé pour parler de politique ou d'économie. D'un point de vue utilitaire, il met l'accent sur l'efficacité de l'abattage. Son intention est de donner l'impression que les abattoirs sont des endroits propres où la qualité est une priorité, ce qui signifie aussi moins de souffrance pour les animaux. Cependant, ce n'est pas l'opinion de tous les travailleurs de l'industrie de la viande. Le deuxième boucher cité reconnaît qu'il y a un problème mais ne prend pas la responsabilité de l'abattage qui est « sanglant » et « répugnant ». Encore une fois, on parle de la méthode mais dans un sens plus négatif, car on admet qu'il faut les « améliorer ».

Selon Foucault (1969 : 39), la description des événements du discours pose la question : comment se fait-il que tel énoncé soit apparu et nul autre à sa place ? Les militants de la campagne pour la fermeture des abattoirs ont choisi d'utiliser des références mentionnées ci-dessus parce que ces références créent certaines images très désagréables dans l'esprit des gens et qu'elles suscitent donc une réaction. Cela sert leurs trois objectifs de lutte. Les images des abattoirs, qu'il suffit de décrire, aident d'abord à rendre compte de la réalité. Comme arguments pour démontrer l'impact négatif de la consommation de produits animaux, les références à la mise à mort d'humains déclenchent ensuite toutefois un débat de deux côtés, ce qui est une partie nécessaire à tout changement social. À certains égards, ces déclarations provocantes pourraient ne pas s'avérer efficaces, car elles peuvent être considérées comme irrationnelles à côté des arguments des personnes spécialisées dans la production de viande. Cependant, on réussit à nourrir le débat public sur la condition animale. On observe que les différentes voix dans cette discussion utilisent consciemment le pouvoir de nomination pour influencer le discours diffusé par la presse. Parmi ces voix, les auteurs de ces articles dans la presse essaient toutefois de garder une position éloignée des opinions extrêmes.

3. Des animaux comme objets de discours aux animaux comme co-sujets

Bien qu'il existe aussi d'autres motivations pour exiger l'abolition de la consommation de viande, le plus important pour l'association est l'éthique et cela se reflète dans son nom – L214 Éthique & Animaux. La question du traitement éthique des animaux dans les abattoirs ne peut pas être soulevée sans discuter de la place des animaux dans la société. L214 suscite cette discussion à deux niveaux. Dans un premier lieu, pour expliquer ses objectifs, il est nécessaire de faire connaître le sujet pour faire comprendre aux gens pourquoi l'abattage des animaux est un problème. Cela ouvre un deuxième niveau, qui consiste à offrir de nouvelles informations en décrivant la situation actuelle et la vision du futur.

3.1 Dissémination de la réflexion sur la place des animaux dans la société

Afin de convaincre le public que les abattoirs doivent être fermés, les militants essaient de changer les attitudes envers les animaux en en faisant donc un sujet à discuter. Ceci est également indiqué dans un article où le site de L214 est cité :

La Marche pour la fermeture des abattoirs a pour ambition de provoquer le débat, de **faire réfléchir** à la place que nous accordons aujourd'hui aux animaux et à celle qui pourrait être la leur demain. (*Paris Dépêches*, Fabrice Bluszez, le 10 avril 2016)

L'une des tâches de L214 est de nourrir le débat public sur la condition animale et soulever la question du spécisme. La première référence à ce concept se trouve dans le titre d'un article publié sur le site de *Thinkovery* le 13 juin 2014 : « Qui sont les antispécistes ? ». En 2018, le concept est expliqué dans *l'Encyclopédie Philosophique* par François Jaquet :

Par analogie avec le racisme et le sexisme, le spécisme est la discrimination en fonction de l'appartenance d'espèce biologique. Tout comme on est raciste si l'on privilégie les Blancs par rapport aux Noirs et sexiste si l'on privilégie les hommes par rapport aux femmes, on est spéciste si l'on privilégie les êtres humains par rapport aux autres animaux.

Dans ce cadre, l'accent est mis sur le fait que les animaux sont des êtres sensibles, ce qui est répété dans de nombreux articles.

Cette manifestation parisienne est organisée par l'association L214 baptisée ainsi en référence à l'article L214-1 du Code rural. Il y est **inscrit** que les animaux sont désignés comme des « **êtres sensibles** ». (*Le Figaro*, Eric de la Chesnais, le 4 juin 2016)

L214, qui **défend** le statut des animaux comme **êtres sensibles**, appelait à une marche contre les abattoirs, dans Paris, ce samedi 4 juin. (*Paris Dépêches*, Fabrice Bluszez, le 6 juin 2016)

« Les animaux sont **des êtres sensibles** et ne doivent pas être tués pour nourrir les humains » dit-il. (*L'OBS*, le 10 juin 2017)

On peut montrer la motivation de l'association par les verbes qui accompagnent le terme « des êtres sensibles ». D'une part, la référence à la loi est utilisée pour introduire le concept de spécisme, et comme la sensibilité des animaux est confirmée légalement, l'association peut utiliser cet argument avec certitude – la position est affirmée en soulignant qu'elle est « inscrite » dans le Code rural. D'autre part, les militants de L214 veulent « défendre » ce point de vue, ce qui signifie que, selon eux, elle est en danger vu qu'elle n'est pas jugée aussi importante qu'elle devrait être, bien qu'elle soit entendue. Leur méthode pour lutter contre ce danger est de « faire réfléchir » à la place des animaux qui, dans leur vue antispéciste, mérite plus d'égalité avec celle des humains.

3.2 Introduire et légitimer une nouvelle manière de voir les animaux

Une façon de souligner l'importance du problème des abattoirs est de mentionner le grand nombre d'animaux tués : comme BFM TV l'écrit le 11 juin 2017, 5000 animaux sont abattus toutes les 10 secondes en France. Mais ceci est le seul cas à présenter un chiffre relatif aux animaux. Le problème principal est leur condition :

« On les prive de lumière, on les prive d'espace, on sépare les mères de leurs petits, on les castré à vie, on les mutile, on les broie, on les tue violemment dans les abattoirs », déplore Johanne Mielcarek, porte-parole de L214, qui espère réveiller les consciences. (*Soir 3*, le 11 juin 2017)

« On sait maintenant, via les médias et les réseaux sociaux, qu'il y a une réelle souffrance animale dans les abattoirs », justifie Irène, qui raconte avoir eu une « prise de conscience » après avoir visionné des vidéos de L214. (*Huffington Post*, Pierre Tremblay, le 11 juin 2017)

La description de la future place des animaux comprend littéralement aussi la réflexion sur les manières de les nommer. La place accordée aujourd'hui aux animaux d'élevage, telle que décrite par les militants, est celle d'objets : ils ne sont élevés que pour servir de nourriture. À cause de cela, la répétition des « êtres sensibles » mentionnée ci-dessus est nécessaire, comme un rappel que les animaux destinés à être abattus sont des êtres vivants, le but étant la sensibilisation du public à la nature violente de transformer les animaux en nourriture, parce que, les gens ne voient pas comment cela est fait. BFM TV décrit l'abattage de 5000 animaux toutes les 10 secondes comme « le sort animal », informant le lecteur de l'inévitabilité de leur situation. L214 considère inacceptable l'élevage d'animaux dans le seul but de les tuer et souhaite que le statut des animaux change de « jouets » ou de « steaks » à celui de « co-habitants » :

Selon elle, « il est temps qu'une prise de conscience collective ait lieu car elle nous mènera vers un monde où les êtres humains traiteront les animaux comme des **co-habitants**. » A ses côtés, Chris Langlet, militante de la cause animale depuis 2012 se demande « pourquoi on s'octroie tous les droits sur les autres espèces pour faire des **jouets**. » (*Le Parisien*, le 4 juin 2016)

Et simplement que les gens quand ils regardent leur assiette, qu'ils voient au-delà **du steak** et qu'ils s'imaginent que c'était un animal auparavant. (*BFM TV*, Férouse Mansour, le 11 juin 2017)

Dans l'exemple tiré du *Parisien*, le souhait de voir les animaux comme des cohabitants est également souligné par l'utilisation du nom « êtres humains » (au lieu de simplement « humains ») qui les désigne comme un type d'êtres parmi d'autres, opposé à la vue dualiste des humains par rapport aux animaux. Il apporte aussi à l'esprit le souvent mentionnée « êtres sensibles » qui, dans ce contexte, décrit les animaux, mais caractérise également les humains. Donc, l'ajout du mot « êtres » exprime une position antispéciste.

Considérant que l'association a pris son nom d'un article juridique qui concerne la sensibilité, il n'est pas surprenant que cette caractéristique des animaux soit souvent mentionnée. Elle est l'argument principal pour remettre en cause le droit des humains d'utiliser des animaux pour la nourriture, surtout à cause de la similitude entre les animaux et les humains. En 2014, la porte-parole de L214 explique dans *Les Inrocks* que « l'animal

est un être sensible comme l'humain ». De plus, comme il est écrit à propos des êtres sensibles sur le site de L214, les animaux « sont eux aussi des habitants de cette planète ». Le Trésor de la Langue Française informatisé définit en effet la sensibilité comme « la propriété des êtres vivants supérieurs d'éprouver des sensations ». Donc, d'un point de vue biologique, la similitude est réelle. Georges Chapouthier (2009 : 24) indique la nature sensible des animaux comme la raison du mouvement en faveur de leurs droits qui seraient certes différents des droits des humains, mais consacraient clairement la différence entre l'animal et la chose. Selon les militants, l'abattage des êtres sensibles n'est pas nécessaire et ils veulent que cela soit également reflété dans la loi.

L'objectif de la marche, selon Brigitte Gothière, de L214, dans une déclaration au Figaro : « Ouvrir le débat sur **la légitimité d'utiliser les animaux** comme source de nourriture car on peut vivre sans tuer. » (*Paris Dépêches*, Fabrice Bluszez, le 6 juin 2016)

En conclusion, l'action de révéler et de réévaluer la situation des animaux est fondée sur un argument fourni par la loi et sur la familiarisation du public à la question du spécisme. L'introduction du spécisme avec le soutien d'une modalité confirmée par la loi ajoute de la gravité à la nouvelle information présentée. L'objectif final du raisonnement de L214 est de faire au moins douter les gens, de se poser la question s'il est acceptable de traiter les êtres vivants comme des produits.

3.3 Comment vivre ensemble ?

L214 vise idéalement la formation d'une « éthique alimentaire » qui ne permettrait en aucun cas que les animaux soient considérés comme une source de nourriture. Donc, l'association encourage le végétalisme, c'est-à-dire un régime alimentaire qui exclut tous les aliments d'origine animale. L'importance des choix des consommateurs est soulignée en gras dans la rubrique « Qui sommes-nous ? » sur le site de l'association :

L214 encourage les consommateurs à adopter une attitude d'achat responsable, au mieux en se passant de produits d'origine animale, au minimum en réduisant leur consommation de tels produits et en refusant ceux issus des élevages intensifs.

Selon L214, il faut éviter tous les « produits d'origine animale », ce qui signifie essentiellement qu'il faudrait être végétan. Cela concerne le sujet des abattoirs ainsi que les autres campagnes sur le bien-être des animaux organisées par l'association. Pourtant, selon l'autre partie de la phrase, il n'est même pas nécessaire d'être végétarien. Il suffit de « réduire » la consommation de produits animaux et de « refuser les produits des élevage intensifs ». Bien que le végétarisme ne soit pas mentionné dans cette phrase, il se situe clairement entre ces attentes du « mieux » et du « minimum », car ce régime n'exclut que toutes les viandes. En 2014 et 2016, les médias parlent du végétarisme ainsi que du végétalisme².

Pour Brigitte Gothière, **la nature omnivore de l'homme** reste à confirmer : « tout ce que l'on retrouve dans la viande peut se retrouver dans d'autres produits naturels. On n'est victime d'aucune carence nutritionnelle quand on est végétarien. » (*Les Inrocks*, Elena Fusco, le 13 juin 2014)

L'action initiée par l'association L214 a rassemblé ce samedi à Paris plusieurs centaines militants, adeptes d'un régime alimentaire végétan sans viande ni autres produits d'origine animale. (*Le Figaro*, Eric de la Chesnais, le 4 juin 2016)

Pour éviter ces excès, L214 propose une solution : l'abolition des protéines animales dans le système alimentaire des humains. (*Le Figaro*, Eric de la Chesnais, le 4 juin 2016)

La co-fondatrice de l'association L214, Brigitte Gothière, est citée pour amener les lecteurs à reconsidérer les habitudes alimentaires des humains. Gothière fait douter qu'un régime alimentaire « omnivore » soit en fait naturel pour notre espèce. Elle attire l'attention sur le fait qu'un régime sans viande ne provoque « aucune carence nutritionnelle » parce que « d'autres produits naturels » peuvent fournir tous les nutriments nécessaires. En 2016, le mouvement contre les abattoirs est perçu comme végétalien et les médias parlent de « un régime alimentaire végétan » et de « l'abolition des protéines animales ». Pour ce mouvement, la consommation de viande n'est pas le seul problème, vu que tous les animaux de ferme, y compris les poules pondeuses et les vaches laitières, sont finalement abattus.

² Le premier est un régime qui exclut la viande, mais permet d'autres aliments dérivés d'animaux, tels que le lait et les œufs. L'autre est une forme plus stricte de nourriture à base de plantes et exclut également le lait et les œufs.

En réalité, la plupart des gens ne peuvent toujours pas être convaincus de renoncer à la viande. Dans ces conditions, une autre solution est proposée, celle qui réduirait au moins les souffrances des animaux : la viande bio. La présidente de l'Observatoire société et consommation, Nathalie Damery, et le boucher Yves-Marie le Bourdonnec partagent leurs opinions positives à ce sujet.

La viande bio va répondre à plusieurs priorités dans **l'esprit des Français : la qualité, le goût, la traçabilité**. Elle répond aussi à un arbitrage : j'ai envie de manger bio, de meilleure qualité, mais en même temps j'aime la viande, donc je ne veux pas non plus entrer dans **un mouvement trop radical** pour moi. La viande bio répond aussi à ce **besoin de flexibilité**. (*France TV Info*, le 10 juin 2017)

L'homme est omnivore, carnivore. On n'arrêtera pas de manger de la viande. Je préfère militer pour une consommation plus raisonnée de **la viande de qualité**, et pour **un élevage plus vertueux économiquement et écologiquement**. Tout ce qui dénigre la filière viande, fait du mal à une filière qui est déjà très mal. C'est tirer sur l'ambulance que de vouloir stigmatiser l'élevage. (*France TV Info*, le 10 juin 2017)

Dans les opinions de ces deux personnes interviewées, le choix de consommer de la viande bio est acceptable pour les Français. Les deux accordent de l'importance à « la qualité » de la viande. Selon Nathalie Damery, son « goût » et sa « traçabilité » valent également pour les Français. Dans ces conditions, les gens sont prêts à faire des choix conscients, mais le véganisme est toujours considéré comme « un mouvement trop radical », les gens ayant besoin de « flexibilité ». Elle fait aussi référence à une conscience collective en mentionnant « l'esprit des Français ». Le boucher, de sa part, déclare avec certitude que les humains sont « omnivores », voire « carnivores » et la solution à la souffrance animale réside dans « un élevage plus vertueux ». Comme indiqué au début de ce chapitre, la viande bio est également le minimum que L214 estime acceptable. Bien que cela soit encore loin de l'objectif de convertir tout le monde au végétalisme, il s'agit d'un progrès dans la modification des attitudes envers la nourriture et les animaux.

Conclusion

L'analyse a montré comment la marche pour la fermeture des abattoirs, organisée par l'association L214 Éthique & Animaux, contribue à l'évolution du discours de l'éthique animale en propageant le sujet d'abattage d'animaux dans les médias. Comme le mouvement des droits des animaux a gagné en popularité, la marche a également atteint une échelle mondiale, participant à la formation d'une nouvelle conscience collective. Nous avons vu que pour que cela se produise en France, L214 travaille sur trois niveaux : (1) rendre compte de la réalité des pratiques les plus répandues, (2) démontrer l'impact négatif de la consommation de produits animaux et (3) nourrir le débat public sur la condition animale. Le mémoire a mis en évidence comment ces trois objectifs dépendent des nominations choisies pour décrire la situation des animaux d'élevage à présent et leur situation future.

Pendant la marche on utilise l'influence de mots notamment sous forme de slogans. En 2016, ces slogans expriment d'abord l'exigence que les gens prennent conscience de la souffrance animale et changent donc leurs choix de consommation. Les slogans plus provocateurs de l'année 2017 décrivent la violence de manière plus intense en utilisant souvent le mot « sang ». De plus, on demande « justice » pour les animaux et on recourt à d'autres actions et moyens de dissémination du sujet. Comme moyen de sensibilisation particulier, on utilise des vidéos filmées dans des abattoirs afin de pouvoir atteindre les objectifs de la campagne. Ces vidéos sont décrites comme choquantes, car elles révèlent les torts causés aux animaux. La nature choquante des vidéos amène, d'une part, les gens à changer leurs habitudes alimentaires, indiquant de la formation d'une « éthique alimentaire ». D'autre part, ce développement rencontre une opposition des travailleurs de l'industrie de la viande qui remettent en question l'authenticité des vidéos diffusées par L214.

Les vidéos réussissent à créer ainsi une image négative des abattoirs dans les médias. Les manifestants essaient d'abaisser encore davantage la réputation des abattoirs en comparant l'abattage à l'Holocauste, au génocide et au meurtre. Cela est censé convaincre les gens que la souffrance des animaux est aussi grave que celle des humains. Les bouchers s'opposent à ces références à la violence contre les humains. Ils affirment que la qualité

de la viande est directement liée à l'efficacité de l'abattage et qu'en général, il n'y a pas de souffrance animale excessive. Cependant, cette opposition aide également à réaliser l'un des objectifs de L214, car elle est le signe d'un débat sur le sujet des droits des animaux.

Le dernier chapitre montre que l'objectif de la fermeture de tous les abattoirs nécessite un changement d'attitude envers les animaux. Les militants de L214 considèrent l'abattage de quelques espèces sélectionnées comme spéciste, ceci étant à leur avis une discrimination. L'association souhaite que les animaux soient vus comme égaux aux humains et qu'ils soient considérés comme nos cohabitants. Cette façon de penser est étayée par l'argument selon lequel, tout comme les humains, les animaux sont des êtres sensibles. L214 encourage le végétarisme comme solution pour nourrir la population humaine sans tuer d'animaux. Bien qu'un nombre croissant de personnes choisissent déjà des régimes alimentaires à base des plantes, elles ne représentent toujours qu'une petite partie de la population. Donc, une approche moins radicale consisterait à encourager le choix de la viande biologique. Cela semble être une option plus acceptable pour les consommateurs, qui valorise à la fois la « traçabilité » et la « flexibilité », et pour les producteurs de viande, qui se soucient d'un « élevage vertueux ».

L'étude de ce corpus montre qu'il n'est pas facile de populariser une éthique alimentaire qui considère les animaux comme des « cohabitants » des humains. Comme nous l'avons vu, L214 essaie de le faire en révélant la vérité désagréable sur l'abattage. L'analyste du discours Marie-Anne Paveau (2013 : 225) explique la difficulté d'une telle méthode en invoquant la notion de la *parrèsia* discutée par Foucault ([1983-1984] 2009 : 44), qu'elle décrit comme constituant une catégorie éthique sur le plan linguistique, tel un franc-parler courageux, structurellement marqué par une dimension morale. Selon Paveau :

M. Foucault insiste sur le côté désespéré de la *parrèsia* : les sociétés et institutions démocratiques, explique-t-il, ne peuvent accueillir ni même supporter le discours de la vérité sur ce mode, car il faudrait alors soutenir l'idée d'un « partage éthique » ou différenciation éthique ». Cela conduirait à distinguer les agents selon leur degré de proximité avec la vérité, donc de faire la différence « entre ceux qui sont bons et ceux qui sont mauvais, entre les meilleurs et les pires », ce qui contrevient à l'idée même de démocratie comme « champ

politique défini par l'indifférence entre les sujets parlants ». Vertueux, ce discours est donc cependant condamné comme non vertueux, car non ajusté à l'environnement.

Donc, les méthodes provocatrices de L214 sont, d'une part, nécessaires pour influencer l'opinion publique, mais ces méthodes rencontrent, d'autre part, également une forte opposition, car manger des animaux a toujours été considéré comme acceptable dans les sociétés occidentales. De plus, alors que ces défenseurs des droits des animaux se posent comme vertueux, ils accusent les consommateurs de viande de « meurtre » et filment leurs vidéos illégalement. Cela peut en effet conduire à un « partage éthique » particulier face au reste de la société et on peut comprendre que leur message ne soit pas accepté unanimement. Cependant, ils ont eu un impact sur les habitudes des consommateurs, vu que le nombre de végétariens augmente.

Bibliographie

ARQUEMBOURG, J. 2010. « Des images en action. Performativité et espace public. »

Réseaux, n° 163, p. 163-187. DOI : 10.3917/res.163.0163. URL :

<https://www.cairn.info/revue-reseaux-2010-5-page-163.htm>

CHAPOUTHIER, G. 2009. « Le statut philosophique de l'animal : ni homme, ni objet. »

Le Carnet PSY, n° 139, p. 23-25. DOI : 10.3917/lcp.139.0023. URL :

<https://www.cairn.info/revue-le-carnet-psy-2009-8-page-23.htm>

CHARADEAU, P., MAINGUENEAU, D. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*.

Seuil.

JAQUET, F. 2018. « Spécisme », version Académique. *L'Encyclopédie philosophique*.

En ligne URL : <http://encyclo-philo.fr/specisme-a/>, consulté le 5 avril 2018

JEANGÈNE VILMER, J. 2011. « L'éthique animale ». *Presses Universitaires de*

France. En ligne URL : <https://www.cairn.info/l-ethique-animale--9782130584452.htm>,

consulté le 7 mai 2019

FOUCAULT, M. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris : Éditions Gallimard.

FOUCAULT, M. 2009. *Le Courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres*

II, Cours au collège de France 1984. Paris : Gallimard et Seuil.

KÄSPER, A. 2017. *Slogan de manifestation dans les événements de « Mai 68-69 » à*

Paris et dans les Journées étudiantes à Tartu en 1968. Université de Tartu.

MAINGUENEAU, D. 2000. *Analyser les textes de communication*. Paris : Nathan.

MOIRAND, S. 2006. « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne :

questionnements sur les observables et les catégories d'analyse ». *Semen*, n° 22, En ligne

URL : <http://journals.openedition.org/semen/2798>, consulté le 12 novembre 2018.

PAVEAU, M-A. 2013. *Langage et morale*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas.

Corpus

1. « Qui sommes-nous ? », <https://www.l214.com/pourquoi-L214>
2. FUSCO, E. 13 juin 2014. « Qu'est-ce qui pousse les Français à devenir végétariens ? », *Les Inrocks*
3. 13 juin 2014. « Qui sont les antispécistes ? », *Thinkovery*
4. BLUSZEZ, F. 10 avril 2016. « Animaux : une marche à Paris contre les abattoirs », *Paris Dépêches*
5. DE LA CHESNAIS, E. 4 juin 2016. « Des centaines de personnes ont marché pour la fermeture des abattoirs », *Le Figaro*
6. AFP, 4 juin 2016. « Animaux : manifestation à Paris “pour la fermeture des abattoirs” », *Le Point*
7. AFP, 4 juin 2016. « Une marche à Paris “pour la fermeture des abattoirs” », *Sud Ouest*
8. AFP, 4 juin 2016. « À Paris, ils marchent pour la fermeture des abattoirs », *Paris Match*
9. 4. Juin 2016. « EN IMAGES. Ils ont marché pour la fermeture des abattoirs », *Le Parisien*
10. BLUSZEZ, F. 6 juin 2016. « Ils ont marché contre les abattoirs », *Paris Dépêches*
11. 10 juin 2017. « Marche pour la fermeture des abattoirs : les vidéos de L214 suscitent “une très forte empathie” », *France TV Info*
12. AFP, 10 juin 2017. « À l'appel de l'association L214, une marche est organisée à Paris pour réclamer l'interdiction des abattoirs », *L'OBS*
13. AFP, 10 juin 2017. « Paris : une manif couleur viande pour la “fermeture des abattoirs” », *BFMTV*
14. 10 juin 2017. « Condition animale : “L214 est un mouvement extrémiste qui utilise des procédés malhonnêtes”, *France TV Info*
15. TREMBLAY, P. 10 juin 2017. « Le mauvais quart d'heure d'un boucher parisien face à la marche contre les abattoirs », *Huffington Post*
16. TREMBLAY, P. 11 juin 2017. « “Holocauste”, “meurtre”...On a demandé aux animalistes de justifier leurs formules chocs », *Huffington Post*

17. 11 juin 2017. « Manifestation pour l'interdiction des abattoirs », *Soir 3*

18. MANSOUR, F. « Marche pour la fermeture des abattoirs : “Que les gens voient au-delà du steack dans leur assiette” », *BFM TV*

Resümee

Bakalaureusetöö pealkiri on „Loomaetika diskursuse moodustumine. L214 Éthique & Animaux tegevus tapamajade sulgemiseks Prantsusmaal.“ Alates 2012. aastast on Prantsusmaa loomakaitseorganisatsioon L214 Éthique & Animaux korraldanud Pariisis ja ka teistes Prantsusmaa linnades iga-aastast meelevaldust, mille eesmärk on sulgeda kõik tapamajad. Sündmus toimub juuni algul rongkäiguna, millest võtavad osa tuhanded inimesed. See meelevaldus on üks osa suuremast kampaaniast tapamajade vastu ja üldisest eesmärgist muuta inimeste suhtumist loomadesse, keda kasvatatakse tööstusfarmides. Loomaetika diskursuse moodustumine näitab, et ühiskond on aina rohkem valmis arutlema loomade söömise vajalikkuse teemal. Uute ideede levitamisel on oluline roll meedial, mis kajastab tapamajade vastast meelevaldust ning erinevaid seisukohti, mis on sellega seotud. Meedia vahendusel toimub avalik diskussioon, milles organisatsioon L214 kasutab nimetamise mõju keelekasutuses selleks, et saavutada oma kolme peamist eesmärki loomaetika diskursuses: (1) panna inimesi mõistma loomakasvatuse praktikate tegelikkust, (2) näidata loomsete toodete tarbimise negatiivset mõju, ning (3) luua avalikku arutelu loomade olukorra teemal. Bakalaureusetöö eesmärk on analüüsida loomakaitsjate ja nende vastaste konkreetseid sõnu ja arusaamu selles diskursuses ning samuti arutleda nende tõhususe üle. Töö uurimiskorpus koosneb peamiselt 2016. ja 2017. aasta artiklitest, millele L214 viitab oma kodulehel seoses tapamajade vastase meelevaldusega.

Meelevaldusel osalejad kasutavad oma sõnumi edastamiseks loosungeid, mis suunavad (vastavalt organisatsiooni esimesele eesmärgile) inimesi „silmi avama“ ja (vastavalt teisele eesmärgile) lõpetada lihatoodete ostmise. 2017. aastal mainivad aktivistid loosungites ka näiteks sõnu „veri“ ja „õiglus“, mis on mõeldud kutsuma esile reaktsioone ning need ühilduvad seega kolmanda eesmärgiga, milleks on arutelu loomine. Oluline osa kogu kampaaniast on ka tapamajades filmitud „šokeerivatel“ videotel, millest räägitakse tihti meelevalduse kajastustes. Videod on mõjutanud paljusid inimesi tegema teadlikke toitumisvalikuid ning seega on tekkinud uus mõiste „toitumiseetika“.

Selgelt kasutavad loomaõiguslased nimetamise mõju, kui nad üritavad rünnata tapamajade mainet. Nad viitavad eelkõige ajaloos tuntud palju inimohvreid nõudnud

perioodidele nagu holokaust ning juriidilisele terminile „mõrv“. Selliseid väiteid peavad ajakirjanikud kaheldavaks. Lihatööstuse esindajad arvavad, et need nimetused on ülekohtused, sest nemad väljendavad samuti muret loomade heaolu pärast. See vastasseis näitab, et käimas on arutelu farmiloomade õiguste teemal, mille poole L214 on püüelnud.

Loomaetika diskursuse arendamiseks esitavad aktivistid oma ideaali sellest, kuidas peaksid inimesed loomadesse suhtuma. Nende arvates peaksid loomad olema inimestega võrdsed „kaaselanikud“, sest ka loomad on „tundevõimelised olendid“. Lahendusena pakuvad nad välja taimetoitluse, kuid meediakajastuses selgub siiski, et paljude prantslaste arvates on selline lähenemine liiga radikaalne. Seega pakutakse neile lahenduseks tarbida hoopis maheliha, mis on kvaliteetne ning mille tootmiseks peavad loomad vähem kannatama.

Lausungite analüüsist võib järeldada, et L214 liikmed on küll teinud edusamme taimetoitluse propageerimisel, kuid samas on nende sõnum endiselt raskesti vastuvõetav, sest tegemist on ebamugava tõega ning loomaõiguslased ise kasutavad mõningaid võtteid, mis põhjustavad tugevat vastuseisu. Siiski kasvab taimetoitlaste arv, nii et organisatsiooni tööl on ka soovitud tulemused.

Lihtlitsents lõputöö reprodutseerimiseks ja üldsusele kättesaadavaks tegemiseks

Mina, Eveli Permanson,

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihtlitsentsi) minu loodud teose

Formation discursive d'une éthique animale. L'association L214 Éthique & Animaux pour la fermeture des abattoirs en France.,

mille juhendaja on Marge Käsper,

reprodutseerimiseks eesmärgiga seda säilitada, sealhulgas lisada digitaalarhiivi DSpace kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni.

2. Annan Tartu Ülikoolile loa teha punktis 1 nimetatud teos üldsusele kättesaadavaks Tartu Ülikooli veebikeskkonna, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace kaudu Creative Commons'i litsentsiga CC BY NC ND 3.0, mis lubab autorile viidates teost reprodutseerida, levitada ja üldsusele suunata ning keelab luua tuletatud teost ja kasutada teost ärieesmärgil, kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni.
3. Olen teadlik, et punktides 1 ja 2 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile.
4. Kinnitan, et lihtlitsentsi andmisega ei riku ma teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse õigusaktidest tulenevaid õigusi.

Eveli Permanson

15.05.2019